

COUPON A RENDRE IMPÉRATIVEMENT POUR LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019 A MIDI

Tout enfant fréquentant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et la Garderie doit être obligatoirement inscrit. Permanence dans le hall de l'école le Mercredi 25 septembre 2019 de 8h30 à 9h00

Mois d'Octobre 2019

Exemplaire famille

NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Prénom	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25
Classe																				
Cantine																				
TAP ou sieste																				
Garderie Matin																				
Garderie Soir																				
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30																				

Vacances

Exemplaire à RETOURNER A LA MAIRIE pour le MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019 à midi accompagné du règlement



NOM	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Prénom	30	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25
Classe																				
Cantine																				
TAP ou sieste																				
Garderie Matin																				
Garderie Soir																				
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30																				

Vacances

Mois d'Octobre 2019

Nombre de repas x 3,34 euros =

Régularisation de repas :